



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21939
13 novembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 13 NOVEMBRE 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les observations de M. Tarek Aziz, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq concernant les déclarations de M. Fitzwater, porte-parole officiel de la Maison Blanche.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme documents du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir AL-ANBARI

Observations du Ministre iraquien des affaires étrangères
concernant les déclarations faites par le porte-parole
officiel de la Maison Blanche

Le Ministre des affaires étrangères, commentant les déclarations faites par Marlin Fitzwater, porte-parole officiel de la Maison Blanche, qui a fait état de prétendues provocations inattendues de la part de l'Iraq et reliant cela à l'agression militaire que prépare l'Administration américaine, a déclaré que l'Iraq avait exprimé le ferme désir de parvenir à un règlement pacifique et juste de tous les problèmes de la région et se conduisait avec un sens élevé de sa responsabilité, animé avant tout de la volonté d'instaurer la paix. Cependant, les allégations américaines, suivant lesquelles au début des événements, la concentration de troupes américaines était destinée à défendre l'Arabie saoudite contre une menace iraquienne fictive, ont pris leur vraie signification lorsque Bush a annoncé officiellement que son objectif n'était plus la défense contre cette prétendue menace, mais l'attaque contre l'Iraq.

Il est devenu manifeste que dès le début, l'Administration américaine se préparait, comme nous l'affirmions, à attaquer l'Iraq pour réaliser ses desseins colonialistes dans la région.

Quant aux propos tenus par M. Fitzwater sur de prétendus actes de provocation de l'Iraq, ils visent à fournir un prétexte permettant à l'Administration américaine de commettre son agression à l'abri d'un écran de fumée en semant la confusion et en organisant une campagne destinée à tromper le peuple américain et le Congrès des Etats-Unis, ainsi que l'opinion publique internationale. Le Ministre des affaires étrangères affirme que tout acte de provocation commis dans la région aura été monté par les services de renseignements américains pour justifier l'agression. L'Iraq met en garde avec force contre les plans criminels de l'Administration américaine, à qui incombe l'entière responsabilité de tout acte pouvant être qualifié d'"acte criminel".
